



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Chimie. 2016, Université de Rouen. hceres-02036099

**HAL Id: hceres-02036099**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036099>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations



## Rapport du champ de formation

« Chimie »

Présenté par  
l'Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

David Brie, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Présentation du champ

Le champ de formation *Chimie* regroupe trois formations : une licence générale, une licence professionnelle, un master. Elles visent à donner une formation de haut niveau scientifique et technique dans les domaines des sciences chimiques. Ce champ offre une excellente cohérence disciplinaire.

L'offre de formation chimie est portée par l'Université de Rouen mais cinq établissements sont impliqués dans le champ chimie. Elle prend appui sur les savoir-faire et compétences de laboratoires reconnus, regroupés au sein de l'école doctorale de chimie de l'Université de Rouen. On note la présence d'un laboratoire d'excellence « SynOrg » (Synthèse Organique : des molécules au vivant). Le positionnement du champ de formation dans le contexte socio-économique local et régional est très bon.

## Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Pour réaliser la synthèse de l'évaluation du champ de formation, et compte tenu de sa faible taille, le comité a choisi de structurer son analyse en regroupant les trois formations. On donnera les éléments relatifs à l'organisation des mentions, à la pédagogie, au suivi de cohorte et au pilotage des formations. Mentionnons l'effort de l'Université pour proposer des outils de pilotage du champ de formation.

Le champ disciplinaire propose des formations qui montrent une bonne cohérence des projets pédagogiques en termes de contenus, d'orientation et objectifs. Le vivier de recrutement est conforme aux types de formation. Un point remarquable est le recrutement d'étudiants issus de la deuxième année de licence de chimie, en licence professionnelle (LP). Les flux d'étudiants sont faibles en licence. Un parcours de LP (*Chimie fine et analyse*) semble en déclin et se pose la question de son maintien. Les flux étudiants montrent également d'assez fortes disparités en fonction des spécialités du master. Toutes les formations du champ proposent un stage long en fin de cycle. En particulier, le stage de licence est très bien perçu par les étudiants : c'est une pratique qu'il convient de maintenir. Les formations de licence et master ont une dimension internationale qu'il convient de renforcer (en particulier en master) en s'appuyant notamment sur les structures de recherche associées au champ de formation. Les taux de réussite sont globalement bons, exception faite de la première année de licence. On note cependant la mise en place des dispositifs d'aide à la réussite (tutorat par des étudiants de master) et de réorientation (vers une autre licence ou un diplôme universitaire de technologie (DUT)). Les mentions s'appuient sur des équipes pédagogiques compétentes et motivées. Elles intègrent des aspects relatifs à la professionnalisation, cependant la mention de master doit renforcer ce point en développant des relations partenariales avec les entreprises et en incluant dans sa formation des modules à finalité professionnelle plus aboutis que la simple rédaction de CV. Le pilotage est essentiellement assuré au niveau des mentions. Il s'appuie sur les outils mis en place par l'établissement (passerelles, aide à la réussite, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)). Les conseils de perfectionnement ont été mis en place récemment. Il n'est pas fait référence dans le dossier à une structure de pilotage du champ de formation. De façon générale, il convient de renforcer l'utilisation des TICE, par exemple en utilisant les espaces numériques de travail pour le suivi de projet, les relations partenariales, l'auto-apprentissage, l'auto-évaluation.

### Points forts :

- Un ensemble de formations très cohérentes.
- Une ligne stratégique claire et ambitieuse.
- Un adossement recherche et socio-économique excellent.
- Des outils de pilotage mis en place par l'université.
- Qualité de l'auto-évaluation.
- Pertinence des pistes d'amélioration.

### Points faibles :

- Pas de structure de pilotage du champ de formation.
- Comités de perfectionnement mis en place récemment en licence et master.
- Pas d'analyse de l'employabilité des étudiants à l'issue d'une formation à finalité professionnelle.
- Un suivi de cohorte à améliorer.
- Faible place des TICE dans la formation.

### Recommandations :

Il serait souhaitable de :

- Mettre en place une structure de pilotage du champ de formation.
- Mettre en place un meilleur suivi des étudiants diplômés.

## Avis global du comité d'experts

Le champ de formation chimie dispose de tous les atouts pour apparaître comme un acteur majeur de la formation dans les domaines des sciences chimiques. Il propose un affichage stratégique clair qui permet de bien mettre en valeur la place du champ de formation dans la politique de l'établissement et sa bonne adéquation à l'environnement socio-économique rouennais.

La cohérence globale des mentions de diplôme est bonne. Une analyse fine de l'employabilité des diplômés en fonction de la formation et des modalités de mise en œuvre (formation initiale, alternance, etc.) devrait permettre de mieux communiquer et éventuellement d'augmenter l'attractivité des formations.

Il est souhaitable de mettre en place une structure de pilotage du champ de formation. Une réflexion doit être menée avec l'ensemble des acteurs du champ de formation pour définir les missions de la structure de pilotage. Il s'agit d'éviter de produire une nouvelle structure administrative intermédiaire et, à ce titre, cette structure doit avoir essentiellement un rôle de coordination des orientations pédagogiques.

# Observations de l'établissement

**PRESIDENCE**

Mont Saint Aignan, le 20 mars 2016.

Affaire suivie par :  
Sabine Ménager

Le Président

à

☎ 02.35.14.68.20

Monsieur le Président du HCERES

✉ [sabine.menager@univ-rouen.fr](mailto:sabine.menager@univ-rouen.fr)

**Objet :** observations relatives aux rapports d'expertise des dossiers champs et formations de l'Université de Rouen

Monsieur,

Les équipes pédagogiques de l'Université de Rouen et moi-même remercions les experts de l'HCERES pour leur évaluation de notre offre de formation qui permettra sans nul doute d'améliorer la lisibilité et le suivi de celle-ci. D'ores et déjà, les équipes pédagogiques tiennent compte des recommandations formulées dans la construction de l'offre de formation 2017-2021.

Je souhaite toutefois attirer votre attention sur certains retours des experts qui font état de « résultats d'enquête d'insertion lacunaires » ou « d'absence d'enquêtes qualitatives (employabilité) » dans les dossiers d'auto-évaluation.

L'Université tient à moduler ce propos. En effet, au-delà des enquêtes ministérielles réalisées à 30 mois, l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) mène chaque année des enquêtes d'insertions auprès des diplômés de licences professionnelle et de masters 18 mois après l'obtention de leur diplôme.

Ces enquêtes ont pour objectif de suivre l'insertion de l'ensemble des diplômés aussi bien quantitativement (taux d'emploi, taux de poursuite d'étude, ...) que qualitativement (emploi occupé, adéquation emploi / formation, salaire, taux de cadre, ...). L'ensemble des résultats étant publié pour chaque mention chaque année sur le site de l'université : <http://formation-ve.univ-rouen.fr/les-enquetes-d-insertion-et-de-devenir-278372.kjsp>

Les taux de réponses moyens de 75% pour les Licences professionnelles et de 73% pour les Master rendent ces enquêtes significatives et exploitables par les équipes pédagogiques. C'est certainement à ce niveau que se situent les principaux axes d'amélioration. En effet, certains conseils de perfectionnement mis en place trop récemment ne se sont pas encore totalement appropriés la richesse de ces enquêtes. Cette appropriation devra être renforcée.

Un autre écueil concerne les enquêtes licence. Jusqu'à présent, l'OVEFIP enquête les diplômés et les non diplômés de licence 30 mois après leur sortie de l'établissement, ces enquêtes ne sont réalisées que tous les deux ans et les étudiants à distance ne sont pas concernés. Au cours de l'autoévaluation, nous avons pris conscience que le rythme et le périmètre de ces enquêtes ne sont plus adaptés. Par conséquent, il a été décidé de conduire chaque année une enquête de devenir auprès des diplômés 18 mois après l'obtention



de la licence en appliquant la même méthodologie que celle utilisée dans les enquêtes de suivi des diplômés de licence professionnelle et de master.

Enfin je souhaite attirer votre attention sur le fait que les établissements cohabilités n'ont pas été renseignés dans les rubriques prévues à cet effet des rapports HCERES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président,

Cafer ÖZKUL